

# Diplôme de Master en propriété intellectuelle - Yaoundé

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), et l'Université de Yaoundé II (UY II) avec l'assistance du Gouvernement du Japon lancent la huitième édition du Programme de Master en propriété intellectuelle, à l'Université de Yaoundé II, au Cameroun.

Le Programme se déroulera sur une période de neuf mois, **d'octobre 2017 à juin 2018**. Il sera structuré en trois parties :

1. Première partie (du 2 octobre au 20 décembre 2017) : Enseignements à distance
2. Deuxième partie (du 4 janvier au 31 mai 2018) : Les cours magistraux et les travaux dirigés se dérouleront à l'Université de Yaoundé II et à l'Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI, au Cameroun, y compris trois semaines de stage pratique au siège de l'OAPI à Yaoundé.
3. Troisième partie (du 1er au 29 juin 2018) : Examen et soutenance de mémoires, à Yaoundé.

## Contenu

Les cours visent à donner une connaissance approfondie en propriété intellectuelle et sont dispensés par d'éminents professeurs et des praticiens dans ce domaine, ainsi que par des experts en propriété intellectuelle. Les sujets couverts incluent :

### COURS COMMUNS

- Introduction générale à la propriété intellectuelle (cours à distance)
- Droit des brevets
- Droit d'auteur et droits voisins
- Droit des marques
- Droit des dessins et modèles industriels
- Méthodologie de la recherche

### COURS DE SPECIALITE « droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies »

- Gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins
- Droit des signes distinctifs

- Droit des TIC
- Concurrence et propriété intellectuelle
- Contentieux de la propriété intellectuelle

#### COURS DE SPECIALITE « propriété industrielle appliquée »

- Système des brevets approfondi
- Régime de protection et d'exploitation des obtentions végétales approfondi
- Système international des brevets et des marques
- Gestion des titres de propriété industrielle

#### COURS DE SPECIALITE « Economie et management de la propriété intellectuelle »

- Économie de la propriété intellectuelle
- Management stratégique de la propriété intellectuelle
- Comptabilité, audit et fiscalité de la propriété intellectuelle
- Economie des Organismes de gestion collective et des entreprises culturelles

### **Diplôme**

Au terme de la formation, les candidats admis aux examens recevront le diplôme de Master en propriété intellectuelle décerné par l'Université de Yaoundé II au nom de l'OMPI et de l'OAPI.

### **Conditions d'admissibilité**

Le Programme est ouvert à toute personne qui souhaite acquérir l'expertise nécessaire dans le domaine de la propriété intellectuelle tant sur le plan national qu'international. Les candidats qui seront admis au Programme doivent être notamment des enseignants, des praticiens de la propriété intellectuelle ou des travailleurs des institutions de recherche et développement qui, après l'obtention du diplôme, devront retourner dans leurs institutions respectives en qualité de formateurs dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Les candidats doivent être titulaires au moins d'une maîtrise ou équivalent en droit, en économie, en sciences ou d'un diplôme d'ingénieur délivré par une université reconnue. Les candidats doivent être capables de suivre des cours en français.

Chaque candidat retenu sera inscrit, en fonction de son profil, dans une des trois spécialités suivantes :

- Droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies (juristes)

- Propriété industrielle appliquée (scientifiques et ingénieurs)
- Economie et management de la propriété intellectuelle (économistes, comptables, financiers)

## Inscription

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

- un [formulaire de demande d'admission](#) dûment rempli disponible sur les sites Internet indiqués ci-dessous ;
- un *curriculum vitae* détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes ;
- le cas échéant les copies certifiées des relevés de notes universitaires ;
- deux lettres de recommandation émanant des enseignants ou des supérieurs hiérarchiques des candidats ;
- Certificat d'aptitude de la langue française pour les ressortissants des pays non francophones ; et
- une lettre de motivation

Le dossier de candidature doit parvenir à l'OAPI **au plus tard le 15 Juillet 2017** à l'adresse suivante :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)

BP : 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. (237) 222 20 57 67 / 222 20 57 00

Fax : (237) 222 20 57 27 / 222 20 57 21

E-mail : jose.kemegni@gmail.com / apide@oapi.int

Les candidats doivent obligatoirement s'enregistrer sur le site de l'OMPI en annexant seulement le formulaire de demande d'admission, une lettre de motivation et un *curriculum vitae* détaillé à l'adresse :

<https://welc.wipo.int/cas/login?locale=fr&service=https://welc.wipo.int/acrp/index.jsf>

Les candidats retenus seront officiellement informés de leur sélection par courrier électronique au **plus tard le 18 août 2017**. Ils sont tenus à une obligation d'assiduité et de ponctualité aux cours. Aucune correspondance individuelle ne sera adressée aux candidats non retenus.

## Offres de bourses

Dans le but de contribuer au développement des ressources humaines en matière de propriété intellectuelle dans les pays en voie de développement, 20 bourses seront offertes par l'OMPI, l'OAPI et le gouvernement du Japon aux meilleurs

candidats provenant de la région africaine francophone. Les candidats doivent obligatoirement s'enregistrer sur le site de l'OMPI pour être considérés pour la bourse.

En plus, 20 places seront disponibles pour les non-boursiers.

La bourse couvre les frais d'inscription, de transport aérien (pour les non-résidents) et de séjour à Yaoundé.

Peuvent bénéficier des bourses : les enseignants, les praticiens de la propriété intellectuelle, ceux qui aspirent à enseigner la propriété intellectuelle à l'université ou dans toute autre institution de l'enseignement supérieur ainsi que les travailleurs au sein des institutions de recherche et développement, les candidats issus des administrations gouvernementales.

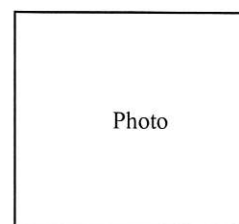


ORGANISATION AFRICAINE  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



**OMPI**  
ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE

## DEMANDE D'ADMISSION AU MASTER EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Année académique : \_\_\_\_\_

Nom : ..... Prénoms : .....

Né(e) le ...../...../..... à ..... Nationalité : .....

Diplôme le plus élevé : ..... Date d'obtention : ...../...../..... Lieu : .....

Option : ..... Mention : ..... Sexe : .....

Profession : ..... Situation familiale : ..... Handicapé(e) (O/N) : .....

Nom et Prénoms du Père : ..... Profession : .....

Nom et Prénoms de la mère : ..... Profession : .....

Adresse : B.P. : ..... Téléphone : .....

Fax : ..... E-mail : .....

Montant des frais de pré-inscription<sup>1</sup> : ..... Date : ...../...../.....

**\*\*\*\*\*Réservé à l'Administration\*\*\*\*\***

N° de dossier : ..... Matricule : .....

Visa de l'Etablissement : ..... Date : .....

**N.B.** : La qualité d'étudiant(e) n'est reconnue qu'à celui ou celle dont le dossier complet a été analysé et accepté par les services spécialisés de la scolarité et qui s'est acquitté(e) de tous les droits universitaires exigés.  
Les droits d'inscription ne sont ni remboursables, ni reconduits à l'année suivante.

<sup>1</sup> Réservé aux non-boursiers.





ORGANISATION AFRICAINE  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II



**OMPI**  
ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE

---

## MASTER II EN DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

---

**OMPI/OAPI/INF/1/PROV.  
ORIGINAL : FRANCAIS  
DATE : LE 29 MAI 2017**

### **Master II en Propriété Intellectuelle**

organisé par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

et

l'Université de Yaoundé II

avec l'assistance du gouvernement du Japon

**Yaoundé, janvier à juin 2018**

### PROGRAMME

*établie par le Bureau International de l'OMPI*

<b>Intitulé des Unités d'Enseignements</b>	
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (UEF)</b>	
<b>UEF-1 :</b>	<b>Droit des Brevets</b>
<b>UEF-2 :</b>	<b>Droit d'auteur et droits voisins</b>
<b>UEF-3 :</b>	<b>Droit des marques</b>
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (OBLIGATOIRES) (UEC)</b>	
<b>UEC-</b>	<b>Droit des affaires et environnement comptable de la Propriété intellectuelle</b>
<b>UEC-</b>	<b>Introduction générale à la propriété intellectuelle</b>
<b>UEC-</b>	<b>Droit des Dessins et Modèles Industriels</b>
<b>UEC-</b>	<b>Contentieux 1 (Contentieux administratif de la propriété intellectuelle)</b>
<b>UEC-</b>	<b>Gestion des actifs de propriété intellectuelle</b>
<b>UEC</b>	<b>Obtentions végétales, Biotechnologies et Biodiversité</b>
<b>TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT (TRAVAUX DIRIGES OBLIGATOIRES)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- TD Droit des Marques</li> <li>- TD Droit des Brevets</li> <li>- Anglais appliqué à la PI</li> <li>- TD Droit d'auteur</li> </ul>	



<b>Intitulé des Unités d'Enseignements</b>	
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE (UES)</b>	
<b><u>SPECIALITE I</u> : DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES</b>	
<b>UES-1 :</b>	<b>Gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins</b>
<b>UES-2 :</b>	<b>Droit des signes distinctifs</b>
<b>UES-3 :</b>	<b>Droit des TIC</b>
<b>UES-4 :</b>	<b>Concurrence et Propriété intellectuelle</b>
<b>UES-5 :</b>	<b>Contrats spéciaux de la propriété intellectuelle</b>
<b>UES-6 :</b>	<b>Contentieux de la propriété intellectuelle 2</b>
<b><u>SPECIALITE II</u> : PROPRIETE INDUSTRIELLE APPLIQUEE</b>	
<b>UES-1:</b>	<b>Droit des Brevets approfondi</b>
<b>UES-2 :</b>	<b>Droit des Obtentions végétales approfondi</b>
<b>UES-3 :</b>	<b>Protection internationale des marques et des brevets</b>
<b>UES-4 :</b>	<b>Gestion des titres de propriété industrielle</b>
<b><u>SPECIALITE III</u> : ECONOMIE ET MANAGEMENT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE</b>	
<b>UES-1 :</b>	<b>Introduction à l'économie de la propriété intellectuelle</b>
<b>UES-2 :</b>	<b>Management stratégique de la propriété intellectuelle</b>
<b>UES-3 :</b>	<b>Comptabilité, Audit et Fiscalité de la propriété intellectuelle</b>
<b>UES-4 :</b>	<b>Montage de projets créatifs et innovants</b>

<b>UES-5 :</b>	<b>Economie des organismes de gestion collective et des entreprises culturelles</b>
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENTS RECHERCHE (UER)</b>	
<b>UER-1 :</b>	<b>Méthodologie de la recherche</b>
<b>UER-2 :</b>	<b>Mémoire (soutenances)</b>

[Fin du document]